



COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE AIR CORSICA



Tampon (du centre aéré / de la crèche)

.....
.....
.....
.....

A le..... 2026

Objet : Participation crèche / centre aéré / frais de garde

La participation du CSE pour l'été 2025 est de **6,50 €** par enfant jusqu'à 12 ans et par jour, plafonnée à **22 jours**.

Merci de communiquer un imprimé par enfant pour l'été ainsi que la facture émise par l'établissement.
Date limite de remboursement des prestations : au plus tard le **30 septembre**.

Monsieur le secrétaire de CSE,

Je soussigné(e) atteste que l'enfant (nom et prénom)
est inscrit dans notre établissement pour l'été du au 2026*

*Détail précis des dates, en cas de période discontinue :

.....
.....

- Tarif journalier applicable : €
- Tarif à régler par le CSE : €
- Total à régler par la famille (différentiel) : €

Merci de compléter ci-dessous les informations de votre RIB afin que le CSE procède au virement de sa participation.

Organisme bancaire :

Titulaire du compte :

IBAN :

BIC :

Secrétaire : Pierre Vincenti
Trésorière : Pauline Viola

Secrétaire adjoint : Dominique Nacer
Trésorière adjointe : Dominique Alessandri

Tel : 04 95 29 05 74 / 04 95 29 07 61

Fax : 04 95 29 05 95

Email : cse@aircorsica.com

Comité Social Economique l'Air Corsica – Aéroport Napoléon Bonaparte – BP 505 – 20186 Ajaccio cedex 2